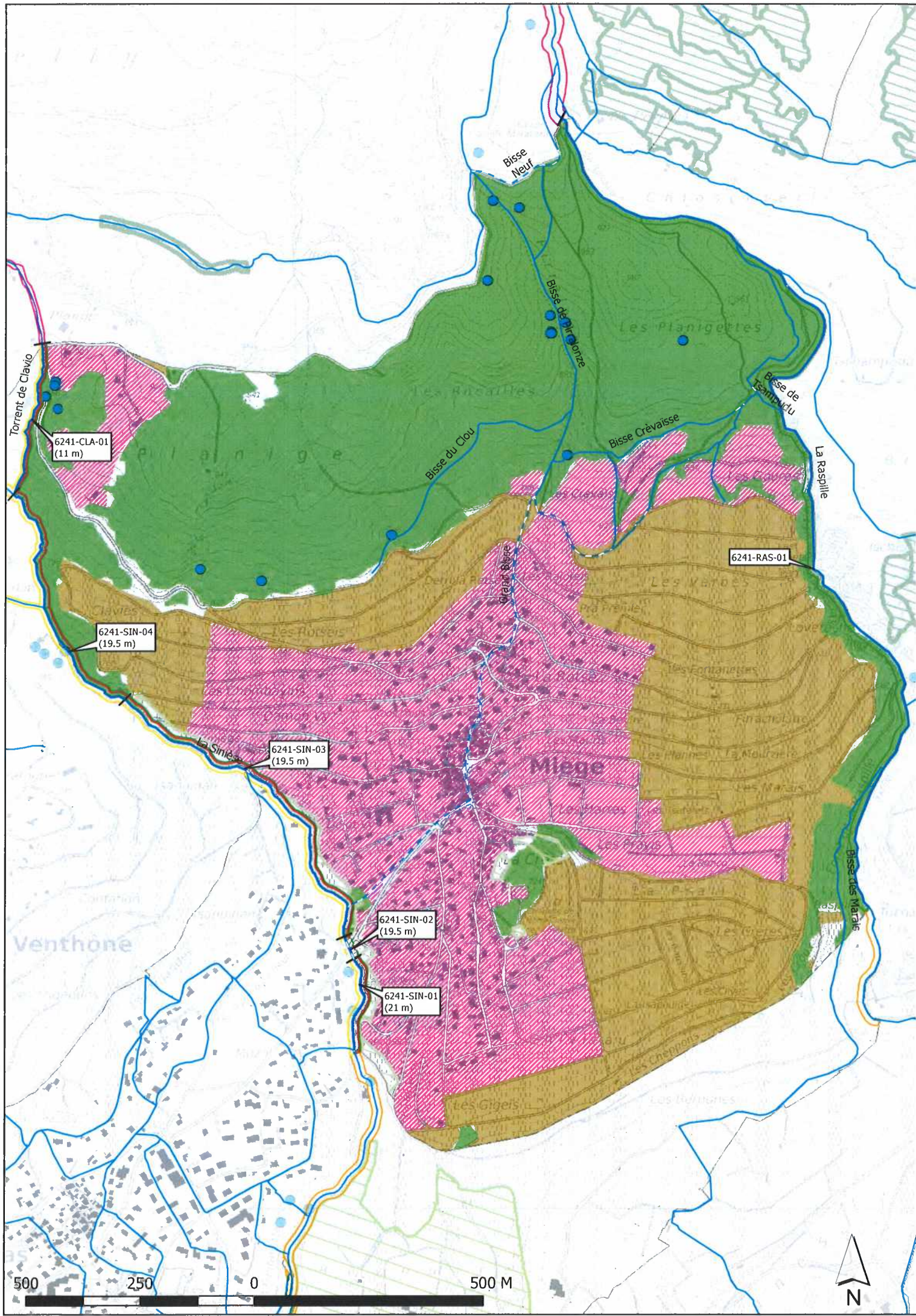




Plan des espaces réservés aux eaux de surface (ERE)

SITUATION 1 :10'000



geau environnements SA
Technopôle 3
CH - 3960 Sierr
Tel. +41 27 455 67 04
Fax +41 27 455 67 05
bureau@geau.ch
www.geau.ch

Date	Projet	Dessin	Contrôle
06.03.19	ru	ru	dt
11.03.19	ru	ru	dt
17.10.19	ru	ru	dt



L'administration communale de MIEGE
certifie que le présent projet, mis à l'enquête publique par
insertion au Bulletin Officiel du 20.3.2020, et
affichage, a été déposé au greffe communal du
20.3.2020 au 20.4.2020 pour y être
consulté.

Miège le 20.3.2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président

Timbre communal

Le Secrétaire



Homologué par le Conseil d'Etat

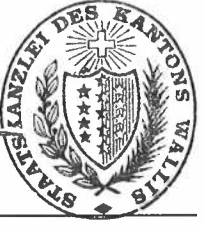
en séance du 1 SEP. 2021
Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du

Droit de sceau: Fr. 768
Droit de sceau: Fr.

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

L'ATTESTE :

LE CHANCELIER D'ETAT :



Réseau hydrographique

- Eaux nécessitant une étude ERE
- Eaux nécessitant une étude ERE (tracé enterré)
- Eaux ne nécessitant pas d'étude ERE
- Eaux ne nécessitant pas d'étude ERE (t. enterré)

Espace réservé aux eaux de surface (ERE)

- Définitif (eaux à ciel ouvert)
- Définitif (eaux enterrées)
- Définitif sur Veyras (géau, 2019)
- Définitif sur Venthône (biol conseils et KBM, 2018)
- Définitif sur Mollens (géau, 2016)

- Limites communales
- Bâtiments

Installations existantes

- Captages hydroélectriques
- Autres captages
- Autres installations

Zones pertinentes pour l'ERE

- Zone à bâtir
- Zone agricole
- Zone de protection nature et/ou paysage
- Zone d'estivage
- Cadastre forestier
- Inventaire de protection (régional<cantonal<fédéral)

6241-SIN-01 (21 m) Tronçon avec indication de l'ERE